

Notre-Dame de Lorette, le 9 février 2015,

314 P NP DM22

Projet d'aménagement d'une minicentrale hydroélectrique de la Onzième Chute de la rivière Mistassini par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

6211-03-025

Bureau des audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Madame, Monsieur,

En tant que citoyen de Notre-Dame de Lorette je donne mon appui au projet d'aménagement d'une minicentrale sur la 11^e Chute de la rivière Mistassini.

Le projet est intéressant pour une petite municipalité comme la nôtre car nous aurons des retombées qui seront bénéfiques pour notre développement.

Les surplus annuels générés au fil du temps vont augmenter progressivement avec les années. La municipalité aura 20 ans pour le remboursement et il y a une profitabilité accrue après la 20^e année et les surplus dégagés dès la 1^{ère} année pour tous les partenaires.

L'entente avec Hydro-Québec d'une durée de 20 ans et renouvelable pour un autre 20 ans supplémentaires est bénéfique pour la municipalité.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

André Côté

